

*Le Ministre*

*Paris, le* **27 JUIN 2020**

Nos réf. : CAB OV/JS / D. 20-

Mesdames, Messieurs les directrices générales et directeurs généraux,

Après avoir fortement touché la métropole, l'épidémie SARS CoV2 touche les territoires Ultra Marins. Après Mayotte, l'évolution épidémique en Guyane, en miroir de l'évolution sur le continent sud-américain, fait craindre de très fortes tensions sur l'offre de soins locale, notamment dans les services de médecine et de réanimation. Dans ce contexte, la réalisation d'un suivi rapproché de l'évolution de l'épidémie en cours, le renforcement des capacités hospitalières locales et l'armement de nouveaux lits de réanimation, mais également d'hospitalisation, sont des éléments essentiels pour garantir la protection de nos concitoyens sur le sol Guyanais.

Notre stratégie de réponse à cette épidémie est calquée sur ce qui a été réalisé grâce à la mobilisation de vos équipes et des établissements de santé en métropole, et adaptée aux spécificités de la Guyane. Elle se résume en plusieurs axes :

- La mise en place de mesures différenciées et spécifiques de freinage de l'épidémie
- Le renforcement de la stratégie de dépistage massif
- Le renforcement des capacités sanitaires locales, pour l'hospitalisation conventionnelle et la réanimation
- La mise en place d'une stratégie d'évacuation sanitaire
- Le suivi rapproché des approvisionnements sanitaires

S'agissant du renforcement des capacités sanitaires locales, l'extension des services d'hospitalisation conventionnelle et de réanimation nécessite de nombreux renforts de personnels hospitaliers. Si de nombreux réservistes sanitaires ont d'ores et déjà été déployés en Guyane, les projections épidémiologiques démontrent que de nombreux autres renforts seront nécessaires. C'est dans ce contexte que s'inscrivait le premier message d'alerte rapide sanitaire diffusé le 20 juin dernier, demandant aux établissements de santé de faciliter les modalités de mise à disposition des professionnels volontaires pour apporter leur appui à la Guyane, conformément à la solidarité nationale que nous devons mettre en place. Un certain nombre de professionnels et d'établissements, notamment de l'AP-HP ou du CHU de Bordeaux y ont déjà répondu, mais il s'avère nécessaire de renforcer et structurer encore notre appui à la Guyane dès à présent et durant l'été.


Je suis évidemment conscient de l'effort que nous demandons aux professionnels de santé qui ont déjà été largement mobilisés par la crise que nous traversons. Néanmoins, cet effort est nécessaire pour répondre aux besoins de la population guyanaise.

Ainsi, je vous demande d'identifier, dans votre région, plusieurs professionnels de santé pouvant participer à une équipe de soutien en renfort des personnels des établissements de santé guyanais, selon le schéma figurant en annexe du présent courrier. Il vous est demandé autant que possible dans ce cadre de privilégier la mise à disposition de professionnels d'un même établissement

et d'inciter les établissements de votre région à s'engager dans un soutien aux établissements de santé de la Guyane.

Comme cela a été opéré pour plusieurs régions dans le courant des mois de mars et d'avril, ces soutiens sont essentiels pour assurer nos capacités de réponses sanitaires sur les fronts de combat contre le CoVid19. Ceux qui ont bénéficiés de ces renforts pendant la période qui s'est écoulée m'ont dit combien cela avait été utile et aidant pour leurs équipes. Il est important que nous puissions maintenant montrer que nous soutenons et aidons nos concitoyens sur le sol guyanais. Cette mobilisation sera décisive dans la capacité de réponse sanitaire en Guyane et je sais pouvoir compter sur votre engagement inconditionnel aux cotés de l'ARS et des professionnels de santé de ce territoire

Je vous remercie par avance de votre mobilisation et vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs les directrices générales et directeurs généraux, l'expression de ma considération distinguée.



Olivier VÉRAN